



Demande de visa pour le Danemark, les îles Féroé, le Groenland et la Norvège
LISTE DES DOCUMENTS à fournir – visite d'affaires / officielle

Votre demande et vos documents seront déposés à l'ambassade du Danemark à Rabat et sera traité par l'Ambassade Royale de Danemark à Londres. L'Ambassade accepte les documents en Anglais, en Français, en Arabe et en Danois.

Si l'un des documents suivants est marqué **NON**, votre demande de visa pour le Danemark est incomplète.

Nom complet du demandeur: _____

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS	OUI	NON
1. Formulaire de demande de Visa Schengen à remplir sur https://applyvisa.um.dk/ <ul style="list-style-type: none"> Doit être imprimé, daté et signé par le demandeur 		
2. Reçu de paiement des frais de Visa à imprimer sur https://applyvisa.um.dk/		
3. Passeport ordinaire/ Document de voyage <ul style="list-style-type: none"> Valide au moins 3 mois après la date prévue de sortie de l'Espace Schengen Au moins 2 pages vierges, Délivré au cours des 10 dernières années. 		
Optionnel : Copie des visas antérieurs, permis et cachets d'entrée/sortie antérieurs, afin de considérer l'obtention d'un visa avec une validité plus longue cf. régime de visa en cascade.		
4. Photo de passeport : récente, moins de 6 mois, avec fond blanc, format 3.5 x 4.5 cm.		
5. Pour les ressortissants non marocains : <ul style="list-style-type: none"> Original et copie de la carte de résidence marocaine (ou justificatif de demande de carte de résidence), valable 3 mois après la date prévue de sortie de l'Espace Schengen. Documents de l'état civil (acte de mariage, acte de naissance et/ou livret de famille ou autre) (à présenter le cas échéant). 		
6. Preuve d'assurance médicale de voyage <ul style="list-style-type: none"> La couverture d'assurance doit être valable sur tout le territoire de l'espace Schengen et pour toute la durée du séjour. La couverture minimale acceptée est de 30 000 EUR. 		
7. Preuve de moyen de transport <ul style="list-style-type: none"> Itinéraire de voyage (avion, bus ou ferry) indiquant les dates de voyage prévues. 		
Le Consulat vous recommande de ne pas acheter de billet d'avion avant que votre visa ne soit approuvé.		
8. Preuve d'hébergement <ul style="list-style-type: none"> Reservation d'hôtel, ou Preuve de location ou de possession d'un bien immobilier dans l'État membre de destination, ou Confirmation de l'hébergement par l'entreprise qui invite le demandeur de visa, ou Preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais d'hébergement. 		
9. Lettre d'invitation <ul style="list-style-type: none"> Invitation de l'entreprise ou de l'organisation de l'État membre concerné qui invite le demandeur de visa Ordre de mission émis par l'employeur du demandeur 		
Le document doit attester : l'identité du demandeur ; sa situation ; le but du voyage, la durée et le lieu de séjour ainsi que, le financement du séjour. <ul style="list-style-type: none"> Preuve des relations d'affaires avec l'entreprise bénéficiaire, le cas échéant Billets d'entrée aux foires et congrès. 		
Optionnel: VU1 or VU5 invitation		
10. Preuve de moyens de subsistance suffisants		



- Prise en charge des frais par l'hôte ou par l' organisme qui envoie le demandeur de visa, ou
- Relevé de compte des trois derniers mois d'une banque marocaine, ou
- Autres justificatifs de ressources financiers couvrant la période du séjour (carte de crédit internationale accompagnée d'un relevé bancaire, bordereau de change).

Veuillez noter que TOUS les demandeurs adultes doivent fournir une preuve d'argent de poche à leur nom, même si leur voyage est entièrement pris en charge (350/500 DKK par jour).[Business visit guidelines](#)

LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS	OUI	NON
11. Preuve d'emploi (stabilité socio-économique) : Entrepreneurs, commerçants (indépendants ou assimilés) : <ul style="list-style-type: none"> • Bulletin n° 7 (registre du commerce) délivré par le Tribunal de Commerce. • Statut de la société marocaine. • Déclaration d'impôt (IR) / relevé récent de toutes autres taxes. • Relevé bancaire des 3 derniers mois de l' entreprise marocaine. • Relevés bancaires des 3 derniers mois du compte personnel du demandeur. • Autres preuves de biens ou de moyens de subsistance (propriété d'une entreprise ou d'un bien immobilier, etc.). Employés: <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de travail. • Attestation de déclaration de salaire à la CNSS. • 3 derniers bulletins de paie. • Relevés bancaires des 3 derniers mois et/ou • Autres preuves de bien ou de moyens de subsistance. Fonctionnaires: <ul style="list-style-type: none"> • Attestation de travail et de salaire. • Copie recto verso de la carte CNOPS. • 3 derniers bulletins de salaire. • Relevé bancaire des 3 derniers mois. Etudiants: <ul style="list-style-type: none"> • Certificat de scolarité/carte d'étudiant de l'année en cours. • Acte de naissance/copie intégrale de l'acte de naissance et copie certifiée du livret de famille des parents. • Engagement de prise en charge des frais, signé et certifié, avec justificatif de la situation socioprofessionnelle du parent. • Autres preuves de patrimoine ou de moyens de subsistance (propriété d'une entreprise, d'un bien immobilier, d'une exploitation agricole ou d'un terrain). Visite officielle <ul style="list-style-type: none"> • Invitation officielle. • Note verbale ou ordre de mission délivré par l'autorité concernée mentionnant l'identité du demandeur, le titre du poste, le but du voyage, la durée du séjour, le lieu où le demandeur séjournera. Marin souhaitant embarquer sur un navire dans un État membre <ul style="list-style-type: none"> • Livret Professionnel Maritime • Contrat de travail/Attestation de travail (mentionnant la durée de l'emploi) permettant au demandeur d'embarquer à bord du navire. • Invitation de l'armateur/agence maritime et de l'État membre où le marin embarquera. <p>L'invitation doit être signée, portée le cachet de l'armateur/agence maritime et doit mentionner les données suivantes : nom et prénom du marin, lieu et date de naissance, numéro de passeport, numéro du livret professionnel maritime, date de délivrance, durée de validité du passeport et du livret professionnel maritime ; position du marin sur le navire ;</p>		



nom et pavillon du navire ; port et date d'embarquement et de débarquement ; itinéraire de voyage et prise en charge du séjour du demandeur.		
--	--	--

LE(S) DOCUMENT(S) MANQUANT(S) EST(SONT) MARQUÉ(S) CI-DESSUS

L'Ambassade vous demande de remettre les documents manquants/requis dans les 5 jours à compter d'aujourd'hui. Si l'Ambassade n'a pas reçu la documentation dans ce délai, une décision sera prise sur la base des informations présentées.

Vous pouvez remettre la documentation manquante en personne à VFS. Il convient d'indiquer votre numéro de passeport et votre nom complet lors du dépôt. Veuillez noter que si vous choisissez d'envoyer la documentation manquante par e-mail à lonambfrvisa@um.dk ce sera via une connexion non cryptée.

Veuillez noter qu'il est possible que l'on vous demande des documents supplémentaires et/ou que vous soyez convoqué à un entretien à l'Ambassade.

Je comprends que je dois fournir les documents manquants ci-dessus à VFS dans un délai de 5 jours. La date de signature ci-dessous compte comme le premier jour sur cinq.

Cordialement,
L'Ambassade Royale de Danemark à Londres (French visa-hub)

Date, nom et signature du demandeur de visa	
Signature d'un membre du personnel du VFS	